



PRÉAVIS 03/2020

CONTRÔLE DU RAPPORT DE GESTION 2019

Madame la Présidente, Mesdames et Messieurs en vos charges et fonctions,

La commission des finances/gestion a siégé à la suite du préavis 02/2020 le 4 mai dernier par vidéoconférence ainsi que le 27 mai dans la salle du conseil de Bussigny dans la composition suivante

Bussigny - Michael Wyssa, Président	Ecublens - Alain Blanchoud, Rapporteur
Renens - François Delaquis	Villars-Ste-Croix - Illuminata Perna
Chavannes - Nicolas Rayroud	Prilly - Pascal Delessert
Crissier - Patrick Martin - excusé	Saint-Sulpice - Annamaria Leonardi

À la suite de la séance du 4 mai une liste de question a été envoyée au Codir.

Voici les questions/réponses retenues par les commissaires lors de la séance du 27 mai :

Page 4 : Organigramme

Pourrions-nous avoir un tableau des postes planifiés et des postes occupés ?

Divisions et sous-divisions	ETP autorisés	ETP effectifs au 31.12.2019
-----------------------------	---------------	--------------------------------

DIRECTION EM	17.10	17.50
6000 Commandement	5.00	4.40
6000 Ressources humaines	3.30	4.30
6000 Finance	1.00	1.00
6000 Formation	1.00	1.00
6000 Développement et exploitation	3.80	3.80
6000 Apprenti-e-s / MPC	3.00	3.00

CDD remplacement
congé mat + non payé

POLICE SECOURS	80.00	76.36
6100 Chefs et sous-chefs de division	2.00	2.00
6100 Bureau planificateurs / correcteurs	3.00	3.00
6100 Centrale	1.00	1.00
6100 Unités d'intervention	70.00	66.36
6000 Académie	1.00	1.00
6000 Aspirants de police	3.00	3.00

POLICE PROXIMITE	46.30	45.30
6100 Chefs et sous-chefs de division	2.00	2.00
6100 Unités territoriales	30.80	28.80
6100 Unité trafic	9.50	10.50
6100 Unité prévention	4.00	4.00

Policier remplacement
maladie longue durée

POLICE ADMINISTRATIVE	17.00	17.00
6050 Chef	1.00	1.00
6050 Chancellerie	5.00	6.00
6050 Bureau 1 et sous-chefs de division	5.00	4.00
6050 Bureau 2	6.00	6.00
TOTAL	160.80	156.16

CDD remplacement
maladie longue durée

Juriste 0.6 EPT, (le juriste travaillait à temps partiel).

Ce poste de juriste existe-il encore ?

Ce poste a été supprimé au budget 2020.

Page 12 : Projet REGIO :

Y a-t-il un bilan intermédiaire global, Codir, muni, gendarmerie ?

Un mandat d'évaluation a été confié, conjointement par la PCV et la POL, à M. Michaël Meyer, Dr en sciences sociales, de l'Université de Lausanne.

Ses travaux débuteront en automne pour se terminer en mars 2021 avec l'établissement d'un rapport.

Combien de pourcent les patrouilles mixtes représentent-elles ?

1/3 des patrouilles de police-secours

Combien d'interventions sont faites en dehors de l'Ouest lausannois ?

Cette donnée n'est pas monitorée.

Elle reste extrêmement faible puisque les patrouilles de la POL œuvrent prioritairement sur le district.

Combien de stages de cadres (à la POL et à la gendarmerie) ?

Des stages "découverte", destinés aux cadres des deux unités ont été effectués au début du projet.

Un groupe de travail va prochainement se réunir dans le but de les impliquer davantage.

Quel est le gain en suppression de doublon ?

Pour la POL, engagement d'une seule patrouille.

Pour le citoyen, un seul interlocuteur et traitement immédiat de la requête (principes généraux).

N'y a-t-il plus de centrale POL ?

Quels sont les ressources que nous avons pu économiser ?

Il y a toujours une centrale à la POL mais celle-ci n'engage plus directement les patrouilles sur une intervention.

Cet engagement se fait uniquement depuis la centrale de la police cantonale.

Précédemment, la centrale était occupée par 2 collaborateurs :

1 policier H24 et 1 assistante durant les heures de bureau.

Celle-ci a depuis repris le poste de réceptionniste au poste de base d'Ecublens, vacant par suite du départ à la retraite de la précédente titulaire.

Demeure donc 1 policier H24 dont le cahier des charges va faire l'objet d'une évaluation puisque nous sommes dans une phase "test".

Page 17 : Personnel

Pourquoi seulement 3 départs d'assistants de sécurité public, alors que 6 sont annoncés ?

3 en 2018 et 3 en 2019.

Nous constatons un départ de 7 policiers, pour quelles raisons ?

Démissions (2), licenciements ou conventions (5).

Où vont-ils après ?

Pour ceux qui ont décidé de partir, nous savons pour un qu'il a repris des études et pour un autre qu'il travaille comme policier mais en Suisse allemande.

Quels sont leurs anciennetés ?

De l'agent (- 5 ans de service) au sergent (+ 15 ans de service).

Dans les arrivées, il n'y en a qu'un seul qui rentre, avons-nous 6 postes en attente ?

Il faut ajouter 4 aspirants, engagés en 2018, qui ont terminé leur formation en mars 2019.

Page 25 : Monitoring

Comment peut-on différencier les interventions de patrouille mixte ou patrouille Ouest ?

Aucune différenciation n'est faite.

Avec le projet Regio, comment les chiffres rentrent-ils dans les statistiques si le rapport est fait par un gendarme ou par un POL ?

Toutes les interventions sont comptabilisées indépendamment de l'agent qui établit le rapport.

CONCLUSIONS

Les membres de la Commission de gestion présents lors de ces séances sont satisfaits des réponses apportées à l'ensemble de leurs interrogations.

Les commissaires approuvent, à l'unanimité des membres présents, les conclusions de ce préavis et vous demandent d'en faire autant.

Le Président

Mickael Wyssa

Le Rapporteur

Alain Blanchoud